



Pascale Hameau, Gwenolé Péronno pour
Saint Nazaire, Solidaire et Écologiste

Mesdames, Messieurs,

Nous vous remercions de nous avoir sollicités sur les problèmes que vous rencontrez sur un bon nombre de chaumières.

Nous sommes bien évidemment favorables à la préservation mais aussi à la construction de nouvelles chaumières.

Nous avons parcouru les différentes lettres que vous nous avez adressés ainsi que votre site.

Le travail sur les problématiques des toitures en chaume doit être piloté par le Parc Naturel Régional de Brière. Nous constatons que le PNRB a déjà réalisé un énorme travail d'analyse. Au travers des documents remis, nous n'avons pas noté l'implication de services techniques de validation. Il nous semblerait intéressant de voir si le CSTB (Centre Supérieur Technique du Bâtiment) pourrait accompagner ce travail. En effet cet organisme devrait pouvoir aider à rédiger un DTU (Document Technique Unifié) qui inscriterait les règles de bonnes pratiques pour la réalisation des toitures en chaume.

Au-delà des problèmes microbiens dans les toitures, nous soutiendrons les propositions du PNRB qui permettraient d'élaborer une filière d'exploitation du chaume.

Concernant les financements, il appartient au PNRB de décider des aides pouvant être mises en place, en lien avec les collectivités qui financent.

Si les électeurs nous portent au pouvoir, nous examinerons votre demande avec une attention particulière. Il nous faudra trouver le moyen légal pour aider les propriétaires dans la restauration des toitures attaquées par les microbes. Il est important de sauvegarder notre patrimoine architectural de ces chaumières et le savoir-faire qui en dépend.

Veillez recevoir nos salutations solidaires et écologistes,

Pascale Hameau, Gwenolé Peronno